

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 21 (1888)

**Artikel:** La théologie de Milton

**Autor:** Byse, Charles

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379432>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA THÉOLOGIE DE MILTON

PAR

CHARLES BYSE

---

John Milton, — né en 1608, mort en 1674, à 66 ans<sup>1</sup>, — est connu surtout comme poète ; son *Paradis perdu* lui vaut une gloire universelle qui ne passera pas plus que celle d'Homère, de Shakespeare ou du Dante. Mais ce don de chantre inspiré ne doit pas nous faire oublier que Milton s'est distingué dans d'autres domaines. Grâce à une remarquable puissance de travail et à une énergie plus admirable encore, le poète fut en même temps un savant philologue, un éducateur, un historien, un homme d'Etat, — secrétaire latin de Cromwell, — un polémiste infatigable et puissant, — vénétement adversaire de la tyrannie des rois et des clergés, champion dévoué de toutes les libertés, notamment de la liberté religieuse, — enfin un théologien dépassant de beaucoup ses contemporains par la spiritualité de ses vues et la courageuse originalité de ses conclusions.

C'est de la théologie de Milton que je désire parler ici. Elle se retrouve en grande partie sous le magnifique manteau que lui prêtent le rythme et le vers dans le *Paradis perdu* et le *Paradis regagné*, comme dans les pamphlets politiques de l'auteur ; mais je la puiserai directement à sa source, je veux dire dans l'exposition systématique et complète qu'il nous a laissée de ses croyances.

Le christianisme a été compris de tant de manières, expliqué souvent par des docteurs à l'intelligence si bornée et au cœur

<sup>1</sup> Il devint aveugle à 44 ans, vers 1652.

si peu sympathique, qu'on est heureux de rencontrer parfois un grand homme, un penseur de génie qui, convaincu de sa divine origine, s'en soit assimilé toutes les vérités et prenne la peine de les présenter dans leur harmonieux organisme. Encore est-ce une rare bonne fortune, pour ne pas dire une unique exception, que de mettre la main sur une dogmatique et une morale détaillées, élaborées par un écrivain qui s'est illustré dans un tout autre champ, et dont le nom est inscrit en lettres d'or, parmi les plus grands et les plus purs, dans le panthéon de l'humanité.

Le travail auquel je fais allusion a une histoire singulière. Après avoir donné sa démission de secrétaire du conseil d'Etat pour les langues étrangères (en 1655), Milton, affranchi des soins de la vie publique, mais déjà tout à fait aveugle, se mit à la composition de trois livres considérables, le *Paradis perdu*, un *Thesaurus* latin et un *Traité de théologie* compilé des saintes Ecritures, livres qu'il acheva tous trois sous la Restauration, malgré les diverses épreuves auxquelles il fut alors soumis. Ce traité, appelé par Wood « a Body of Divinity, » par Aubrey « *Idea Theologicae*, » par Toland « a System of Divinity, » fut déposé par Milton entre les mains de Cyriack Skinner, demeurant à Mark Lane, Londres ; mais il se perdit, et pendant longtemps on ne put absolument pas en suivre la trace.

Il est à remarquer qu'aucun des biographes de Milton ne dit expressément en quelle langue cet ouvrage était composé. Si Aubrey lui donne un titre latin, cela ne prouve pas absolument que le livre fût écrit en cette langue, car le fait de donner un nom savant aux ouvrages anglais était conforme au goût du temps, et notamment à la coutume de Milton.

Cependant c'est bien un manuscrit latin, attribué à Milton, que M. Lemon<sup>1</sup> découvrit en 1823 à Whitehall, en faisant des recherches parmi les vieux documents de l'Etat (*Old State Paper Office*) dans la Middle Treasury Gallery. Ce manuscrit, qui portait la suscription suivante : *Joannis Miltoni Angli de Doctrina Christiana, ex sacris duntaxat libris petita, Disquisitionum libri duo posthumi*, fut trouvé dans une des armoires, enveloppé dans deux ou trois feuilles de papier imprimé, avec un

<sup>1</sup> Robert Lemon, sen. Esq. Deputy Keeper of His Majesty's State Papers.

grand nombre d'écrits originaux et curieux concernant les complots papistes de 1677, 1678 et 1683. Le même paquet renfermait encore la copie complète et corrigée de toutes les lettres latines écrites par Milton, en sa qualité de secrétaire de la république, aux princes et Etats étrangers. L'enveloppe qui contenait le tout était adressée : *A M. Skinner, négociant.*

Aucun doute n'est possible : ce manuscrit est l'ouvrage original de Milton, son *corpus théologique*, mentionné par ses biographes qui n'en savaient pas le titre exact et définitif, mais bientôt égaré, et reparaissant tout à coup après une éclipse d'un siècle et demi.

Cyriack Skinner, après avoir été l'élève favori de Milton, était devenu son intime ami et son voisin. C'est à lui que le poète aveugle dédia, à propos de sa cécité, un très beau sonnet qui, vu la hardiesse de ses allusions politiques, ne fut publié que vingt ans après la mort de l'auteur.

Les principes résolument républicains de Cyriack étant bien connus, il est probable qu'il fut accusé d'avoir pris part à l'une des nombreuses conspirations qui agitèrent les dix dernières années du règne de Charles II, et qu'en conséquence ses papiers furent saisis par l'Etat. Cette supposition si simple, faite par M. Lemon, suffit pour expliquer la présence du manuscrit de Milton au milieu des archives de la couronne d'Angleterre.

Au reste, un argument plus positif en faveur de l'authenticité de l'ouvrage en question nous est fourni par une lettre datée « State Paper Office, March 22, 1826, » et adressée au traducteur par M. Lemon, conservateur des papiers d'Etat. La voici :

« Je profite de la première occasion pour vous informer d'une circonstance qui, j'ose le croire, vous causera autant de plaisir qu'à moi-même. Cette après-midi, un des employés de notre bureau, M. Lechmere (qui travaille à examiner et à mettre en ordre une immense quantité de vieux papiers de toute espèce) m'a apporté un document qu'il venait de trouver par hasard au milieu des autres. C'est une lettre originale de Daniel Elzévir à Sir Joseph Williamson, datée d'Amsterdam en novembre 1676, dans laquelle il annonce à Sir Joseph que, *environ une année avant*, M. Skinner avait remis entre ses mains

*une collection de lettres et un traité de théologie écrits par feu Milton*, avec des directions sur la manière de les imprimer. M. Skinner, qui est allé récemment à Amsterdam, félicita chaleureusement Elzévir de n'en avoir pas commencé la publication, *puis il emporta les manuscrits*.

« La découverte de cette lettre confirme d'une façon aussi singulière que satisfaisante les conjectures que nous avons faites à l'égard de la *Doctrina Christiana*. Vous serez sans doute d'accord avec moi pour penser que nous avons là le seul anneau qui manquât à notre chaîne de preuves en faveur de l'authenticité de ce livre. Milton en est donc incontestablement l'auteur. La lettre d'Elzévir mentionnée plus haut est certainement originale. Je l'ai collationnée avec une autre lettre de lui, que j'ai le bonheur de posséder : l'écriture des deux lettres est parfaitement identique. »

Le traité original, qui compte 735 pages, est écrit sur du petit papier à lettre in-quarto. La première partie (jusqu'au 15<sup>e</sup> chapitre du livre premier) est en caractères élégants et fins ; c'est évidemment une copie soignée, toute prête pour l'impression. Elle paraît être de Mary, la seconde fille de l'auteur. La seconde partie, d'une écriture forte et droite, est probablement de la main du neveu de Milton, Edward Philipps, tandis que ses deux filles, Mary et Déborah, qui lui servaient souvent de secrétaires, y auraient ajouté des corrections et des interpolations.

La critique interne n'est pas moins favorable que la critique externe à l'authenticité de cet ouvrage. Les opinions théologiques et ecclésiastiques qui y sont émises se retrouvent perpétuellement dans les écrits en prose et en vers publiés, de son vivant, par Milton. Le style, exact, concis, limpide, sans ornements poétiques et sans recherche oratoire, mais parfaitement approprié aux sujets étudiés, est digne du grand écrivain que nous connaissons, et pourrait servir de modèle aux théologiens de nos jours.

Je n'ai d'ailleurs lu la *Doctrina Christiana* que dans la version anglaise qui a été faite par Charles R. Summer, D. D., évêque de Winchester ; elle est publiée dans les vol. IV et V

des *Prose Works of John Milton*<sup>1</sup>. Un prélat anglican vulgarisant par la traduction un auteur indépendant des plus hostiles à l'épiscopat, au formalisme, à l'union de l'Etat avec l'Eglise, au joug de la tradition et de la routine, il y a là un éclatant hommage rendu au grand radical, et un acte de largeur chrétienne qui mérite d'être relevé. Sans doute, dans ses notes, le traducteur combat quelquefois son auteur, mais en somme c'est une sympathique admiration qui prévaut.

Comme l'annonçait le titre mentionné ci-dessus, l'ouvrage confié à la garde de Skinner devait être une publication posthume ; seulement l'auteur ne prévoyait pas que l'impression en serait retardée pendant près de 150 ans, jusqu'en plein dix-neuvième siècle. La prudence dont Milton fit preuve, en décidant que sa somme de théologie ne paraîtrait qu'après sa mort, peut, au premier abord, étonner ceux qui savent avec quelle audacieuse franchise il manifesta ses convictions religieuses ou politiques et combattit les ennemis de la liberté. Mais un instant de réflexion suffit pour que cette réserve paraisse naturelle, légitime et sage. Toléré par la Restauration, Milton vieillissait dans un studieux repos qu'il eut été déraisonnable de troubler, en réveillant contre sa personne les terribles inimitiés de ses adversaires, alors au pouvoir. Nous verrons, au surplus, que la hardiesse de ses vues sur certains points de dogme, de constitution ecclésiastique, de culte ou de morale sociale était de nature à soulever contre lui non seulement le clergé anglican, mais encore les ministres presbytériens et indépendants, et même l'immense majorité des chrétiens de son temps.

Il y a de la grandeur dans la *Dédicace*, qui nous élève au-dessus de tout esprit sectaire ou même étroitement national :

JEAN MILTON

A TOUTES LES ÉGLISES DE CHRIST,

ET A TOUS CEUX

QUI PROFESSENT LA FOI CHRÉTIENNE DANS LE MONDE ENTIER,

PAIX, RECONNAISSANCE DE LA VÉRITÉ

ET SALUT ÉTERNEL,

EN DIEU LE PÈRE ET EN NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

<sup>1</sup>London, Henry G. Bohn, York Street, Covent Garden, 1861.

Cette Dédicace, de quelques pages, nous révèle les dispositions dans lesquelles Milton a travaillé. Il a le plus profond respect pour l'Ecriture sainte, qu'il nomme couramment « la Parole de Dieu. » Convaincu que la religion chrétienne est l'arme la plus puissante pour délivrer l'humanité de ses deux plus dangereux ennemis, l'esclavage et la superstition, il a, dès sa jeunesse, étudié d'une manière suivie l'Ancien et le Nouveau Testament dans les langues originales. Il a lu aussi un certain nombre d'ouvrages théologiques. Mais les systèmes humains ne l'ont pas satisfait : il y trouve des lacunes, des erreurs, des sophismes, et il éprouve le besoin de remonter lui-même à la source, d'examiner à fond tous les points de la doctrine et de la morale à la seule lumière de la révélation divine, de systématiser le tout de la façon la plus simple et la plus naturelle, et de laisser ainsi à l'Eglise un manuel facile à consulter et à comprendre.

Travaillant avant tout pour lui-même, et résolu de ne pas publier cet ouvrage de son vivant, il lui est d'autant plus facile d'être impartial dans l'interprétation des textes. Il n'a intérêt à provoquer l'approbation d'aucune Eglise, et ne peut désirer de se tromper lui-même.

Il estime que, si les protestants ont pris une forte position vis-à-vis du papisme, ils sont loin d'avoir exploré d'une manière suffisante d'autres portions du domaine théologique. « Il est devenu évident pour moi, dit-il, qu'en religion comme dans les autres choses les offres de Dieu s'adressent toutes non à une indolente crédulité, mais à l'activité persévérente et à une infatigable recherche de la vérité. Il y reste encore plus de points que je ne le supposais précédemment qui demandent à être examinés plus rigoureusement selon la norme des Ecritures et réformés d'après un modèle plus exact. J'ai poursuivi l'exécution de ce plan jusqu'au moment où je crus avoir découvert, par rapport à la religion, ce qui est matière de croyance et ce qui est simplement matière d'opinion. »

Connaissant bien l'intolérance à peu près universelle des hommes de son époque, Milton les supplie de ne pas se scan-

daliser des vues qu'il leur présente, et qu'il croit devoir répandre aussi largement que possible.

« Je conjure, dit-il, tous les amis de la vérité de ne pas s'écrier que l'Eglise est livrée à la confusion par cette liberté de recherche et de discussion dont jouissent les écoles (philosophiques), et que certes on ne devrait refuser à aucun croyant, puisqu'il nous est ordonné « d'éprouver toutes choses, » et puisque les progrès journaliers de la connaissance apportent à l'Eglise beaucoup moins de troubles que de lumières et d'édition. Je ne vois pas comment les chrétiens peuvent être plus troublés par l'investigation de la vérité que ne l'ont été les païens par la promulgation primitive de l'Evangile; car, loin de recommander ou d'imposer quoi que ce soit de ma propre autorité, je désire vivement que chacun suspende son opinion sur les points qui ne lui semblent pas parfaitement clairs, jusqu'à ce que l'Ecriture ait produit l'évidence dans son esprit et persuadé sa raison de la légitimité de la foi. »

Milton censure l'habitude trop commode de stigmatiser sous le terme d'*hérétiques*, sans d'ailleurs se donner la peine de réfuter leur point de vue, ceux qui s'éloignent tant soit peu des opinions reçues.

« Pour ma part, ajoute-t-il, j'adhère simplement aux Ecritures saintes; je ne me rattache à nulle secte, à nulle hérésie. Je n'avais même lu aucun des ouvrages des prétendus hérétiques, lorsque les erreurs de ceux qui passent pour orthodoxes et leur maladroite façon de traiter la Bible m'obligèrent à passer du côté de leurs adversaires, là où ces adversaires étaient du côté de l'Ecriture. Si c'est là être hérétique, je confesse avec saint Paul (Actes XXIV, 14) que, « suivant la voie qu'ils appellent *hérésie*, j'adore ainsi le Dieu de mes pères, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et les prophètes, » auxquels je joins le Nouveau Testament. Pour tous ceux qui prétendent interpréter ou juger en dernier ressort les croyances chrétiennes, ainsi que tout ce qu'on nomme foi implicite, je refuse de les reconnaître, d'accord en cela avec toute l'Eglise protestante. »

Conformément à l'usage biblique, Milton réunit sous le

nom de *doctrine* les deux disciplines, l'une théorique, l'autre pratique, que nous avons pris l'habitude fort naturelle de distinguer et de traiter à part : la *dogmatique* et la *morale* (ou *éthique*). Au fond, son traité posthume est ce que nous appellerions une « Théologie systématique, » car il se divise en deux livres, dont le premier, intitulé *De la connaissance de Dieu*, est une dogmatique complète, et le second, *Du service de Dieu*, une véritable morale. Ces deux grands sujets, indissolublement unis dans la vie, et séparés seulement dans l'intérêt de la clarté de l'enseignement, sont résumés plus laconiquement encore par l'auteur, chacun en un terme unique : *Foi* et *Charité*. « On peut dire en deux mots, écrit-il ailleurs, en quoi consiste la religion évangélique : elle est *foi* et *charité*, ou *croyance* et *pratique*. »

Dogmatique et morale sont traitées suivant la même méthode. Chaque livre commence généralement par une définition exacte, une thèse dont les termes sont repris successivement pour être à leur tour expliqués au moyen des textes bibliques. L'auteur fait preuve de l'esprit analytique le plus délié et d'une connaissance rare de toutes les portions de l'Ecriture sainte ; il cite *in extenso* un nombre énorme de passages, se bornant le plus souvent à quelques mots destinés à les relier ou à les interpréter, et presque toujours cette interprétation frappe par sa rectitude et son exacte fidélité. Milton ne cache, n'adoucit, n'exagère aucune de ses idées, il n'est asservi à nulle tradition et ne fait rien pour obtenir un brevet d'orthodoxie de la part d'un des partis religieux qui déchirent sa patrie. Il paraît vraiment animé de l'amour le plus désintéressé pour la vérité, et du sentiment le plus profond de la responsabilité de celui qui se mêle de faire connaître à ses frères la pensée du Christ.

Il vaut la peine de relever aussi la simplicité parfaite qui caractérise le style de ce traité. Autant l'auteur du *Paradis perdu* aime d'ordinaire à faire preuve d'érudition, à emprunter des citations et des métaphores à l'antiquité classique, à revêtir sa pensée de formes amples et majestueuses, semblables au vêtement de pourpre et aux ornements d'or et de pierres précieuses que portaient jadis les empereurs, autant, dans son rôle d'exé-

gète et de dogmaticien, il répudie toute rhétorique profane, toute phrase à effet, tout effort d'imagination (quelque naturel qu'il fût d'ailleurs chez lui), pour s'astreindre au langage le plus positif et le plus direct, à la concision la plus nue, à la dialectique la plus sévère et la plus froide. Il est étonnant qu'en se faisant théologien Milton ait pu oublier à ce point qu'il était poète. Il n'a pas moins mis de côté ses habitudes de polémiste, de publiciste représentant avec une ardente passion un républicanisme avancé. Dans sa *Doctrine chrétienne*, Milton établit sur chaque point la vérité telle qu'il l'a comprise, sans se croire obligé de citer toujours les opinions qu'il tient pour fausses ; et lorsqu'il trouve utile d'exposer une erreur pour la combattre, il le fait avec une objectivité remarquable, avec la sérenité du sage, sans montrer la moindre irritation contre ceux qu'il pourrait regarder comme des adversaires, sans même mentionner leur nom ou dire en quel siècle ils ont vécu.

La composition des livres est aussi simple que le langage ; ils sont divisés en chapitres, sans partition plus générale. Le premier est trois fois plus volumineux que le second ; il contient 33 chapitres, tandis que l'autre n'en a que 17. Ils nous retiendront donc un temps inégal, d'autant plus que la dogmatique me semble l'emporter ici en intérêt sur la morale. Mes lecteurs n'attendront pas d'ailleurs que je leur donne une esquisse de toute la conception chrétienne de Milton, esquisse qui, dans les limites de cet article, serait nécessairement très élémentaire et très sèche. Aussi bien n'est-ce pas par la systématisation de ses croyances que Milton mérite surtout notre attention. A cet égard, il ne déploie aucune originalité frappante, et n'a fait, me semble-t-il, aucun effort. On pourrait même lui souhaiter un ordre plus logique. Il parle d'abord de Dieu, en faisant entrer dans cette section le Fils de Dieu, la création, la providence ordinaire et extraordinaire, et les anges bons et mauvais. Puis vient la grande section de la rédemption, comprenant comme introduction l'état d'innocence primitive et la chute, développant le triple office de Christ (prophète, prêtre et roi), son double état (humiliation et exaltation), les différents stages et côtés de l'œuvre qui s'accomplit dans le

cœur du croyant, et se terminant par un exposé de la supériorité de l'alliance de grâce sur l'économie de la loi mosaïque. La troisième section traite de l'Eglise visible et invisible ; la quatrième est consacrée à « la parfaite glorification, » ou à ce que nous appelons l'eschatologie. Mais, je le répète, l'auteur ne marque en aucune manière ces sections, laissant les chapitres se suivre sans essayer un groupement plus sommaire.

Voilà pour la dogmatique. Quant à l'éthique, nous pourrions y distinguer deux sections. La première considère les devoirs envers Dieu, qui consistent essentiellement en bonnes œuvres ou en haute moralité, subsidiairement en culte extérieur. La seconde examine nos devoirs envers les hommes, ou les vertus applicables aux différents cercles, plus ou moins étendus, de nos relations avec nos semblables. Ainsi d'abord morale religieuse, puis morale sociale ou humanitaire, sans qu'il soit expressément question des devoirs de l'individu envers lui-même.

Comme je l'ai dit, c'est par le détail, par certaines idées qui lui étaient chères et qu'il a exposées très largement, par ses théories particulières, justes ou erronées, que notre théologien laïque conserve de l'intérêt et une réelle utilité pour nous, plus de deux siècles après sa mort. Je me bornerai donc — en commençant par le dogme — à relever quelques points sur lesquels Milton s'est distingué de la majorité des penseurs de son temps.

Tout d'abord, un mot seulement quant à l'un des attributs de Dieu. Milton remarque que tous les mots bibliques employés pour désigner l'éternité signifient souvent antiquité ou temps fort anciens. Le terme « pour toujours » doit, en certains cas, dénoter simplement « une longue période à venir. » En somme, il résulte d'un bon nombre de textes que « la notion d'éternité proprement dite était communiquée, dans la langue hébraïque, plutôt par des comparaisons et des inductions que par des termes exprès. »

A l'égard des décrets divins, Milton s'élève de beaucoup au-dessus du calvinisme, qui, par la confession de Westminster,

exerce encore aujourd’hui un empire si peu justifié sur les pays de langue anglaise. Selon lui, Dieu n’a soumis à aucun décret absolu les choses qu’il a laissées à la décision d’agents doués de liberté ; c’est ce que prouve, dit-il, tout le canon des Ecritures. La mort immédiate prédicta à Ezéchias ne se réalisa point : elle n’avait donc pas été résolue péremptoirement et sans réserve. Le principe de la conduite de Jéhova est exposé par l’intermédiaire de Jérémie (XVIII, 9, 10) : « Quand je parle, au sujet d’un peuple ou d’un royaume, de l’édifier et de le planter, — s’il fait le mal à mes yeux et qu’il n’obéisse pas à ma voix, alors je me repentirai du bien que j’avais promis de lui faire ; » — c’est-à-dire, ajoute Milton, je révoquerai mon décret, parce que cette nation n’a pas rempli la condition dont il dépendait. Nous avons ici, établie par Dieu lui-même, la règle suivant laquelle il veut que nous comprenions toutes ses résolutions à notre égard. Il entend que nous fassions attention aux conditions qui y sont attachées. Pour citer un autre exemple du caractère conditionnel des promesses faites au nom du Seigneur, Paul assure (Act. XXVII, 24) que Dieu lui a donné toutes les personnes qui naviguent avec lui vers l’Italie, et cependant nous l’entendons s’écrier (au v. 31) : « Si ceux-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez être sauvés. » L’apôtre révoque ici la déclaration qu’il vient de faire, ou plutôt Dieu révoque le don qu’il a fait à Paul, si les compagnons de voyage de celui-ci ne se soumettent pas à la condition bien naturelle de travailler de tout leur pouvoir à leur propre sauvetage.

Cette théorie des décrets contingents, opposée à la prédestination des buts et même des moyens, est, comme le montre Milton, seule en harmonie avec la liberté d’action dont le Créateur a doté la personne humaine. Mais ne porte-t-elle pas atteinte à l’immutabilité divine ? Non, répond notre auteur. « Dieu n’est point changeant, tant qu’il ne prononce aucun décret absolu à propos des choses qui peuvent se passer de différentes façons, suivant l’usage de notre liberté. Il se montrerait au contraire inconséquent, et sa sagesse serait compromise, s’il annulait par un autre décret cette liberté qu’il a une

fois décrétée, ou s'il venait à l'assombrir par la plus légère ombre de nécessité. »

Voici les termes de la première alliance : « Si tu perséveres dans l'obéissance, tu demeureras dans le paradis ; si tu tombes, tu seras chassé ; si tu ne touches pas le fruit défendu, tu vivras ; si tu en manges, tu mourras. »

« Le volonté de Dieu, en fin de compte, n'est pas moins l'universelle cause première parce qu'il a décrété de remettre certaines choses à notre libre arbitre que si tout événement particulier avait été préordonné d'une manière inéluctable. »

La prescience divine étant, comme la prescience humaine, une action intransitive, sans influence extérieure, elle ne peut être à aucun degré la cause des libres déterminations des hommes ou des anges. Les événements futurs que Dieu a prévus arriveront certainement, mais non fatalement. « Ainsi Dieu a su d'avance qu'Adam tomberait par son propre choix ; sa chute était certaine, elle ne fut pas pour cela nécessaire, car elle procéda de sa libre volonté, incompatible avec toute espèce de contrainte. »

Milton poursuit le même raisonnement, avec force textes à l'appui, dans son chapitre de la prédestination, décret spécial qui, selon lui, ne s'applique qu'aux justes et n'a pour objet que la vie éternelle. La prédestination des méchants à la damnation n'est pas enseignée par la Bible. Il y est fréquemment parlé du livre de vie, mais jamais d'un livre de mort. La prédestination, synonyme d'élection, rappelle le but de Dieu, le salut des croyants, et ne comprend point la réprobation, dont le terme est « la destruction des incrédules, » chose en elle-même ingrate et odieuse, que Dieu n'a certainement jamais pu se proposer comme fin.

Les hommes prédestinés à la vie éternelle sont ceux qui sont qualifiés pour en jouir et qui s'en montrent dignes, s'étant mis en règle avec les termes conditionnels des promesses de l'Evangile. Et qu'on ne dise pas qu'en mettant une condition au salut individuel l'auteur est infidèle à la doctrine de la souveraine efficacité de la grâce. « Je maintiens au contraire, affirme-t-il, que la grâce divine est par là beaucoup mieux

mise en lumière que dans la théorie de ceux qui font cette objection. En effet, la grâce de Dieu se montre infinie : 1<sup>o</sup> par la miséricorde qu'il témoigne aux hommes déchus par leur propre faute; 2<sup>o</sup> par le don de son Fils unique pour le salut du monde; 3<sup>o</sup> par l'œuvre de son Esprit, qui affranchit notre liberté asservie par le péché ou nous rend le pouvoir de la volonté. »

La réprobation, attribuable directement non à Dieu, mais aux pécheurs qui refusent de croire, « est plutôt une conséquence qu'un décret. » La destruction des impénitents est un *accident*. C'est dans ce sens que l'Evangile, destiné à être odeur de vie, devient pour quelques-uns odeur de mort, ou que la pierre de l'angle se change en scandale.

Milton consacre 48 pages à ces deux questions qui n'en font qu'une : les décrets divins et la prédestination. Nous voyons par là comme il était actuel, c'est-à-dire combien il donnait d'attention à certaines doctrines qui, mises de son temps au premier rang, réclamaient impérieusement révision.

(*A suivre.*)

---